

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Délibération n°

2024067

Date de convocation : 18/09/2024

Date d'affichage : 26/09/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 22

Vote : 22

Pour : 22 (dont 3 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 18 septembre 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY, Marc PERRIER, Arnaud PAVLOVSKY, M. Frédéric ETCHEGARAY (arrivé à 19h15).

Mmes, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU, Valérie RECART, Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h30).

Absent – e - s excusé e s : Mme Sylvie ITHOURRIA (pouvoir à Mme G. LE CAM), Mme Céline FAYS (pouvoir à Mme L. TREMOUILLE), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Y. BASSIER), Mme Maud BARRAL.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**OJ n°7 : Décision modificative n°2
Budget général 2024**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

Monsieur le Maire adjoint explique qu'au regard des besoins de financement du budget annexe du restaurant scolaire, il est nécessaire de compléter les crédits en recettes de fonctionnement sur le chapitre 011 – compte 65821

Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser des mouvements et transferts de crédits **à l'intérieur de la section de fonctionnement**, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

✓ **Section de Fonctionnement :**

▪ Dépenses :

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
65	Autres charges de gestion courante	65821 – Déficit des BA à caractère administratif	48 000,00€
Montant BP 2024 - compte 65821			173 000,00 €
Montant BP 2024 après DM 2 – compte 65821			221 000,00 €
BP 2024 – Dépenses Fonctionnement			2 495 301,36 €
BP 2024 après DM 2 – Dépenses fonctionnement			2 543 301,36 €

▪ Recettes :

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
75	Autres produits de gestion courante	75821 – Excédent des budgets annexes à caractère administratif	48 000,00 €
Montant BP 2024			512 502,36 €
Montant BP 2024 après DM 2			560 052,36 €
BP 2024 – Recettes Fonctionnement			2 495 301,36 €
BP 2024 après DM 2 – Recettes fonctionnement			2 543 301,36 €

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil municipal :

- 1) D'accepter d'apporter au Budget primitif 2024 du budget général, les transferts et mouvements de crédit à l'intérieur de la section de fonctionnement,
- 2) D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE :

- les transferts et mouvements de crédits proposés,

Fait à Bassussarry, le 23 Septembre 2024.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

